

27 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNER UN CONTRAT DE CONSTRUCTION POUR SA MAISON

Publication d'une check-list co-écrite
par l'ANIL et le Pôle Habitat FFB

L'ANIL, en partenariat avec le Pôle Habitat FFB, publie ce jour **une check-list à destination des particuliers souhaitant faire construire leur maison**. Cette dernière vient compléter une série d'autres check-lists de l'ANIL visant à accompagner les ménages dans leurs projets d'accession, de vente, de location ou d'investissement locatif.

« Je vais signer un contrat pour la construction de ma maison » : se poser les bonnes questions

Quel contrat de construction choisir ? Quelles sont les clauses auxquelles il faut prêter attention ? Quels avantages et garanties sont apportés par le Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI) ?

En bref : à quoi faut-il être attentif lorsque l'on doit signer le contrat de construction ?



Pas à pas, les particuliers sont guidés afin de **déterminer quel contrat choisir** (CCMI, VEFA, etc.), quelles en sont ses garanties obligatoires, et quels sont les points de vigilance auxquels ils doivent être attentifs (dépôt de garantie/accompte, annexes et pièces obligatoires, garantie de livraison, assurance dommages-ouvrage, échéancier de paiement, révision du prix...). Cette check-list permet au futur propriétaire de vérifier les points importants du contrat, avant de se lancer dans son projet de construction.

Pour découvrir la check-list « Je vais signer un contrat pour la construction de ma maison », rendez-vous sur **le site de l'ANIL**.

Et pour plus d'informations, rendez-vous en ADIL : **coordonnées de l'ADIL la plus proche**